ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

CRÉATION D'UN OFFICE DE LOGEMENT

Le maire de Roubaix vient de prendre l'arrêté suivant :

Article premier. — Un office du logement est créé à Roubaix; il fonctionnera à l'Office de placement, momentanément installé à l'Hôtel de Ville, salle Pierre-de-Roubaix.

Article 2. — Les propriétaires, gérants d'immeubles et de pensions de famille sont invités à déclarer à cet office les logements vacants, garnis ou non, situés sur le territoire de la ville de Roubaix.

Article 3. — Les déclarations mentionneront les nom, prénoms et adresse des déclarants, l'endroit où sont situés les logements vacants, la description sommaire des locaux, les prix et conditions demandés pour la location ou, le cas échéant, la sous-location et tous autres renseignements complémentaires qui paraîtront utiles pour faciliter la location.

Article 4. — Les déclarations seront rédigées et signées par les intéressés. Il sera délivré un récépissé de ces déclarations.

Article 5. — Lorsqu'une vacance prendra fin, le déclarant en donnera avis à l'Office du logement, en indiquant le prix et les conditions dans lesquelles le logement a été loué.

Article 6. — Les déclarations de vacances seront consignées, dès leur réception, sur un tableau placé à l'entrée du local, où le public pourra en prendre communication.

Article 7. — Les propriétaires, gérants d'immeubles et de pensions de famille devront faire apposer, au-dessus de la porte d'entrée de l'immeuble où se trouve un logement vacant, une affiche suffisamment apparente, portant l'indication du nombre de pièces de ce logement et le montant du loyer demandé.

Article 8. — Il est rappelé que la loi du 23 octobre 1919 sanctionne l'obligation ci-dessus indiquée, par une amende de 500 à 20.000 francs.

VOL D'UNE BACHE

M. Léon Milluy, camionneur chez Leman, rue du Curé, à Roubaix, a déclaré que mardi matin, pendant qu'il était occupé à livrer des sacs de produits chimiques chez Lemaître, rue de l'Ouest, on lui a volé sur sa voiture une bâche d'une valeur de 500 francs.

Une enquête est ouverte.

LA MANIFESTATION MUTUALISTE A L'HIPPODROME

Il est rappelé aux mutualistes de Roubaix et de la région que demain dimanche, à dix heures et demie du matin, aura lieu à l'Hippodrome la manifestation mutualiste présidée par M. Armand Hautin, Préfet du Nord.

M. Léopold Mabileau, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, directeur du Musée Social, président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, y fera une conférence sur l'intérêt du développement de la Mutualité en France. Il sera accompagné de M. Louis Keller, président de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels de la Seine.

Tous les mutualistes sont admis, et des dispositions sont prises pour assurer l'ordre.

La musique des Anciens Soldats Musiciens Français se fera entendre à différentes reprises.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles vente libre de : eau de javel, brosses, pommes, 0 fr. 45 ; beurre de Normandie 16 fr. ; beurre salé de Normandie, 13 fr. 50.

Vin rouge, 1 fr. 75 le litre, samedi 21 de 8 h. à 11 h., 4, jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 3, jaunes et vertes.

Pommes de terre, 0 fr. 35 le kilo, samedi 21 de 8 h. à 11 h., 5, jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 6, jaunes et vertes.

Les personnes venant chercher de l'eau de javel au gratuit sont priés d'apporter leurs litres.

RECENSEMENT DES ALSACIENS-LORRAINS APPARTENANT AUX CLASSES 1893 à 1918 INCLUSIVEMENT

Le Ministre de la Guerre vient de prescrire, par une circulaire en date du 31 janvier dernier, le recensement des Alsaciens-Lorrains appartenant aux classes 1893 à 1918 inclusivement.

En conséquence, les Alsaciens-Lorrains qui résident à Roubaix, et qui sont nés de 1873 à 1898 inclus sont, priés de se présenter du 24 février courant au 5 mars prochain, de 9 heures à 11 h. du matin et de 2 heures à 4 heures du soir, au Bureau Militaire, situé salle des Adjudications, bâtiment central de la Mairie, pour donner tous les renseignements nécessaires à leur inscription.

Ils devront être munis de pièces d'état-civil et des documents militaires allemands qui sont en leur possession.

NOMINATION D'UN VICE-CONSUL DE SUEDE A LILLE

Par une lettre en date du 17 février M. le Préfet du Nord informe le maire de Roubaix que M. René Toussin vient d'être nommé vice-consul de Suède à Lille, pour suppléer en cas d'absence ou d'empêchement le Consul dont la juridiction s'étend sur le Département du Nord, à l'exception du littoral.

CŒCILIA ROUBAISIENNE

Samedi 21 courant, à 19 heures 15, répétition générale au siège, café E. Dubus, 71, rue du Chemin-de-fer.

A LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS

Section des Remplaçants. — La « Fraternelle » par sa Section des Remplaçants, est à la disposition des veuves et familles des militaires tués ou disparus qui rencontreraient des difficultés pour l'obtention du pécule ou allocations-aux ascendants qui leur reviennent de droit.

Assemblée générale. — L'assemblée générale de « La Fraternelle » aura lieu le 21 mars. Nous pouvons déjà annoncer la présence du capitaine de Sénéchal, président de l'Association nationale « Les Camarades de Combat ».

Les bureaux sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures à midi, et de 14 à 18 heures. — De 18 à 19 heures, service spécial gratuit de constitution des dossiers de dommages de guerre et démarches d'avances pour les adhérents. — Cotisation annuelle : 1 fr.

Société Municipale de Gymnastique, de Tir et de Préparation militaire :

« LA ROUBAISIENNE »

Les membres du Comité de 1914, ceux du Comité de guerre et tous les postes démobilisés faisant fonctions de membres du Comité provisoire, sont priés de se réunir dimanche prochain 22 courant, vers onze heures, au local, où il sera donné connaissance des progrès de la Section participant au concours de la Fête fédérale de Nice, de l'entraînement des jeunes gens aux concours individuels, artistiques, athlétiques, de saut, etc... — Ordre du jour : Préparation militaire ; Section de Fillettes ; date de la prochaine assemblée générale.

GRAND THEATRE HIPPODROME
Saison Lyrique 1919 1920

Dimanche 29 février, en matinée à 15 h. : « Les 28 jours de Clairette », l'amusante opérette en 4 actes de Victor Roger.

En soirée, à 20 h. 30 : « Les Cloches de Corneville », le populaire Opéra-comique en 4 actes de Planquette.

La location est ouverte pour ces deux représentations chez Mme Jube, 16, rue de la Gare.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Albert Capart, rue des Longues-Haies, 81. — Aline Bodin, rue de la Chaussée, 53. — Simone Leclercq, rue des Guinguettes. — Fernand Sieux, rue Chonieul. — Jeanne Tahon, rue de Bourines. — Amédée Burggraeve, rue de Soubise, 90. — Céline Vannée, rue des Longues-Haies, n° 66.

Décès. — Georges Lefebvre, 9 mois, rue de Bouvines, 79. — Raymond Van Ranterghem, 20 ans, rue Jacquart, 145. — Flore Remoz, 4 mois, rue Notre-Dame, 15. — Cornélie Coquel, 78 ans, rue Saint-Jean, 52. — Marie Hespel, 87 ans, rue Leuze, 47. — Blanche Deleu, 5 mois, rue Turgot, 32. — Marcelle Jeunieu, 10 jours, rue Chemin-Neuf, 42.

TOURCOING

COUPS ET TAPAGE

Mme Veuve Bardont Marie, âgée de 36 ans, cabaretière, rue du Brun-Pain, 104, a porté plainte au commissariat du 2e arrondissement contre son ancien amant, le nommé Michel Moya, 42 ans, marchand de primeurs à Roubaix.

Celui-ci l'aurait frappé et aurait cassé quelques verres dans son estaminet.

Moya, rencontré quelques instants plus tard en état d'ivresse, a été écroué. La police ouvre une enquête.

SUSPECTES DE VOL

La police a procédé à l'arrestation de MM. Charles Delestrain, 17 ans, demeurant à Mouscron, Henri Deldique, 14 ans, demeurant à Wattrelos, rue des Trois-Pierres, et Alexandre Decubre, 12 ans, demeurant rue des Trois-Pierres, 148, à Tourcoing.

Ces trois jeunes gens furent surpris au moment où ils tentaient de vendre quatre kilos de laine de provenance suspecte.

POUR LES ENFANTS MUTILES

La Direction de l'Ecole de rééducation professionnelle des mutilés de Tourcoing étudie en ce moment les moyens susceptibles de procurer aux enfants qui ont été les victimes d'explosions pendant la guerre, une bonne éducation professionnelle et générale.

Pour cela, il est nécessaire qu'elle soit en relations avec les familles des enfants mutilés.

Dans l'intérêt de ces petites victimes, les parents sont donc priés de bien vouloir se mettre en rapport avec le directeur de l'Ecole des Mutilés de Tourcoing.

POUR LES ADULTES MUTILES

Par décision de l'Office National des Mutilés et Réformés de la guerre, les adultes mutilés du fait de la guerre peuvent être admis à l'Ecole de Tourcoing dans la mesure des places disponibles et sur présentation de toutes pièces justificatives.

S'adresser, pour tous renseignements, au Directeur de l'Ecole.

COMITE D'ALIMENTATION DU NORD LIBERE

Semaine du 23 au 28 février 1920. — Pois, 1.30 ; Café vert ou Café torréfié, 1.10 ; Cacao, 0.60 ; Oignons séchés, 0.90 ; Sel fin, 0.15 ; Saindoux, 1.30.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement, Place Sébastopol. — Samedi 21 février, 1 litre par personne pour 1.75 :

Secteur 11, cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 heures ; numéros impairs, de 9 à 10 heures ; cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 heures ; numéros impairs, de 11 à 12 heures.

Secteur 12, cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 heures ; numéros impairs, de 3 à 4 heures ; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 heures ; numéros impairs, de 5 à 6 heures.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Charles Defrancq, boulevard d'Alsace, 42. — Henri Breyne, rue Lafontaine, 10. — Edouard De Cock, rue Famelart. — Fernande Hubrechide, rue du Dahomey, 19. — Julia Béghin, rue de Gand. — Renée Simon, rue Jacquard, 32.

Décès. — Clémence Fremeaux, 77 ans, rue d'Havré, 3. — Louois Mortreux, 71 ans, rue Nationale, 122.

AUX CONSEILS DE GUERRE

DELACHERIE PARLE TOUJOURS

Au cours de l'interrogatoire qu'il subit jeudi après-midi, le Lillois Delacherie persista à déclarer qu'il s'était donné corps et âme au service de la Défense nationale, et parla également du dévouement dont il fit preuve à l'égard de ses concitoyens. Il protesta véhémentement contre la démarche qu'auraient faite deux membres de la Municipalité de Lille, en vue de supprimer son service de correspondance privée, et maintint énergiquement, en outre, avoir reçu une mission de l'Etat-Major Français.

UNE BRETONNE EMBOCHEE

Sur mandat d'arrêt délivré par le capitaine Canette, du premier conseil de guerre, la femme Bretivet Catherine, de Douarnenez, co-inculpée de Coulsier Paul, poursuivie pour intelligences avec l'ennemi, a été incarcérée à la Citadelle. Elle fut transférée jeudi à Lille, de la prison de Provin, où elle purgeait une condamnation de deux ans d'emprisonnement.

UN COMPARSE DE RAMETTE

Le cavalier Brunieux Alexis, du 6me chasseurs, originaire de Cambrai, complice de Ramette Victor, de la même localité, inculpé de dénonciations de compatriotes, a été incarcéré hier, à la suite d'un interrogatoire qu'il subit au 3me conseil de guerre.

QUE VA DIRE MARTINAGE ?

Le mercanti roubaisien Martinage subira demain son premier interrogatoire de fond, en présence de ses défenseurs.

EN VOILA QUI PARTENT

Ce sont les soldats : Lecuiez Pierre, inculpé de vol ; Defonte François, du 15me R. A. C., inculpé de désertion à l'intérieur en temps de guerre, faux et usage de faux ; et Nerbert Alphonse, de menaces envers supérieurs, qui furent mis hier en liberté provisoire.

ET D'AUTRES QUI ARRIVENT

Ont été écroués hier, à la prison militaire, les nommés : Lotte Arthur, pour vol ; Etienne Joseph, pour intelligences avec l'ennemi et désertion en temps de guerre, ainsi que le boche Leiman Ernest, ex-soldat allemand, inculpé de vol commis à Cambrai.

LA MARGUERITE DU DIABLE VERT PERA QUATRE ANS DE PRISON

Hier matin, ont continué, devant le troisième conseil de guerre, sous la présidence de M. le colonel Mescarel, les débats de l'affaire Lepoutre, née Marguerite Lepez, de Roubaix.

Après les témoins de l'accusation, ceux cités par la défense vinrent déclarer au Conseil que, directement ou indirectement, ils avaient bénéficié de faveurs de l'autorité boche, à la suite de démarches faites par l'accusée.

A vrai dire, ces dépositions qui, normalement, auraient dû innocenter la femme Lepoutre, se retournèrent contre elle, puisqu'elles démontraient d'une façon évidente, ses bonnes relations avec les boches.

Après réquisitoire de M. le lieutenant Delauzuzieux, qui réclamait l'application de l'article 205 du Code de Justice militaire, Me Diligent, avocat, se basant sur un rapport de M. le docteur Raviart, qui, ainsi que nous le disions hier, représentait l'accusée comme une névrosée, sollicitait un jugement d'acquittement.

Après une courte délibération, le Conseil écarta l'article 205 du Code de Justice Militaire, et faisant application à la femme Lepoutre de l'article 78 du Code pénal, qui vise les faits de correspondance avec l'ennemi, la condamna à l'unanimité à la peine de quatre années d'emprisonnement.

Le GUIDE MASSON *INDICATEUR du TRAINS*
COUVERTURE ROUGE, est toujours en vente partout
Le mieux informé et le plus complet. Contient les Rues de Lille, les Tramways. Prix des places restitués. Tarifs divers

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

SYNDICAT DU TEXTILE

Encolleurs. — Une réunion des ouvriers encolleurs aura lieu dimanche prochain, à dix heures, Grande-Rue, 211. — Ordre du jour important.

Rentreurs. — Les rentreurs adhérents au Syndicat Textile, qui seraient sans travail, sont invités à envoyer leurs noms et adresses, Estaminet Henri Rose, 18, rue Neuve.

A LILLE

Dans le Textile

LA GREVE DES BLANCHISSERIES

Vendredi matin a eu lieu salle de la Bourse du Travail, une réunion très nombreuse des ouvrières repasseuses de linge avec le concours du secrétaire du Syndicat Textile qui fait un pressant appel en faveur de l'organisation syndicale et passe ensuite en revue la situation de la grève. Il constate le parfait accord qu'existe entre toutes les grévistes puis il donne connaissance des lettres envoyées : 1. à M. Boutin, inspecteur divisionnaire du travail le priant de convoquer MM. les patrons blanchisseurs dans son cabinet 2. une lettre à M. Gourdin, président du Syndicat des Blanchisseurs, lui demandant de bien vouloir convoquer une délégation patronale qui se rencontrerait avec la délégation ouvrière, accompagnée du secrétaire du Syndicat pour essayer à mettre fin au conflit, puis l'assemblée décide d'envoyer la réponse suivante à un journal lillois, qui avait inséré le compte-rendu d'une réunion patronale au cours de laquelle les patrons blanchisseurs avaient décidé de répondre à la grève par un lock-out.

Voici ci-dessous ce compte-rendu :

« Les patrons blanchisseurs de Lille, Loos, Lambersart, Sequedin, Marais-de-Lomme, Lomme se sont réunis en assemblée générale extraordinaire mercredi soir, à 7 heures, au siège de leur groupement, établissement Crien, au Marais-de-Lomme, afin d'examiner la situation actuelle créée par la grève des repasseuses.

» Dans quelques blanchisseries seulement, des ouvrières avaient sollicité de leur patron, il y a une quinzaine de jours, une augmentation de salaires.

» Dans beaucoup d'autres, il n'y avait eu aucune réclamation, toutes paraissaient être satisfaites et travaillaient d'un cœur content.

» Dans un esprit de conciliation, les patrons blanchisseurs, au lieu d'attendre leur réunion de mars, s'étaient réunis dimanche matin, 15 février, à 10 heures, afin d'étudier l'augmentation des salaires des ouvrières repasseuses.

» Comme dans bon nombre de Blanchisseries les ouvrières ne réclamaient rien, la discussion fut assez délicate ; néanmoins, une augmentation de 20 % des salaires fut votée à l'unanimité pour toutes les Blanchisseries de Lille, Roubaix, Tourcoing et communes de l'arrondissement.

Cette augmentation était applicable dès le lendemain matin, lundi 16 février.

» Presque partout lundi matin le travail était normal, sauf une ou deux blanchisseries où le personnel n'avait pas daigné accepter cette offre, ce qui portait la journée des repasseuses de 7 fr. 50 à 9 fr., soit une augmentation de 1 fr. 50 par jour.

» Les mécontentes sont alors allées débaucher leurs camarades, mais ne réussirent qu'avec peine à les décider puisque très peu de Blanchisseries sont en grève.

» Néanmoins dans leur réunion de mercredi soir, les patrons blanchisseurs votèrent l'arrêt complet des Blanchisseries.

» A noter que depuis lundi matin, aucune démarche des ouvrières repasseuses en grève n'a été tenté près de l'Association patronale.

» Déjà au 1er novembre 1919, les ouvrières repasseuses obtenaient 20 % d'augmentation.

» Aujourd'hui, les patrons leur accordent 20 % supplémentaires, ce qui porte cette augmentation en moins de 4 mois, à 40 %.

» A l'heure où cette grève éclate, la Blanchisserie traverse une crise des plus aiguë et raison de la hausse toujours croissante des produits et plus particulièrement du charbon. Ce dernier a subi une hausse de 85 % depuis le 1er janvier. »

En réponse à cette version patronale le Comité de grève du Syndicat des Ouvrières Blanchisseuses a donc adressé à notre confrère la réponse suivante :

UNE MISE A POINT

Dans votre numéro de vendredi 20 courant, antidaté du 21, sous la rubrique « Dans la Blanchisserie » vous dites ceci : Patrons Blanchisseurs de Lille-Loos-Lambersart-Sequédin-Marais-de-Lomme-Lomme, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, mercredi soir, à 7 heures, au siège de leur groupement, établissement Crien au Marais-de-Lomme, afin d'examiner la situation actuelle créée par la grève des repasseuses ; plus loin on lit ceci : Dans quelques blanchisseries seulement des ouvrières avaient sollicité de leur patron. Il y a une quinzaine de jours, une augmentation de salaire, dans beaucoup d'autres, il n'y avait eu aucune réclamation toutes paraissaient être satisfaites et semblaient travailler d'un cœur content ». La vérité est tout autre, dans une lettre envoyée le 5 novembre 1919 à M. l'Inspecteur du Travail, avec prière de transmettre à M. Gourdin, président de l'Amicale des Blanchisseries, le Syndicat Textile au nom des ouvrières repasseuses et blanchisseuses, demandait à MM. les patrons, la révision du contrat du 4 juillet 1919, la réunion en commission mixte pour l'examen des propositions suivantes : étant donné les faibles salaires payés dans cette industrie, et le coût de la vie augmentant sans cesse, demande 1. 30 % sur tous les salaires en cours, rétroactivité depuis la date de dénonciation du contrat ; 2. application intégrale de la journée de 8 heures.

Les patrons ne répondirent pas à cette demande, ils répondirent quelques temps après qu'ils acceptaient les 20 0/0 d'augmentation pour les ouvrières repasseuses et les laveuses et 10 0/0 pour les ouvriers ce qui portait le salaire : ouvriers, 1 fr. 355 au lieu de 1 fr. 25 ; lessiveuses, 0 fr. 90 au lieu de 0 fr. 75 ; repasseuse 0 fr. 75 au lieu de 0 fr. 625, avec condition pour les repasseuses d'être à la tâche, c'est tout ce que les ouvrières purent obtenir, donc plus de convention pas de précision pour la journée de 8 heures, depuis les choses en étaient là. Lorsque dernièrement les repasseuses qui gagnaient 0 fr. 75 l'heure demandaient 1 fr. l'heure. Est-ce de trop, avec l'augmentation croissante du coût de la vie ; or MM. les patrons offraient 0 fr. 90 l'heure pour les 8 heures de travail et 1 fr. 10 pour les heures supplémentaires. Ce n'est pas suffisant vous dites avec l'augmentation accordée, les ouvrières pourront gagner de 7 fr. 50 à 9 fr. par jour. Voyons un peu, 8 heures de travail à 0 fr. 90 cela fait je crois 7 fr. 20 ; 10 heures de travail à 0 fr. 90 cela fait 9 fr. Ces ouvrières seraient donc obligées de faire 10 h. de travail sous la chaleur des fers à repasser pour un salaire si minime, il va la hausse des charbons dites-vous, n'a-t-elle pas également sa répercussion dans les ménages ouvriers.

Nous laissons l'opinion publique à même de se prononcer, comptant sur votre impartialité pour publier la réponse des ouvrières après celles des patrons.

Recevez M. le Rédacteur l'assurance de ma considération distinguée.

Pour les repasseuses en grève : A. BAUCHE

Lundi 23 courant, réunion générale de toutes les ouvrières repasseuses.

Les instituteurs syndicalistes

LE CAS DE Mme BOUET

On se rappelle qu'une institutrice syndiquée de Maine-et-Loire, Mme Gabrielle Bouët, femme du secrétaire de la Fédération des Syndicats de l'Enseignement, avait été l'objet d'une enquête administrative. Les propos ridicules qu'on l'accusait d'avoir tenu en classe furent reconnus inexacts. On ne prit pourtant aucune sanction contre Mlle Guilbault, la directrice d'école qui avait fait la plainte injustifiée.

On pouvait croire, néanmoins, que l'incident serait clos en ce qui concerne Mme Bouët. Il n'en est rien. L'affaire vient d'entrer dans une nouvelle phase. L'administration prend sa revanche.

Mme Bouët étant tombée malade, M. Vigneau, inspecteur primaire, fut chargé de faire une nouvelle inspection dans la classe de cette institutrice en son absence, dix-huit jours après sa mise en congé régulier, et crut pouvoir fournir un rapport susceptible de nuire à une maîtresse reconnue, jusqu'à cette date, irréprochable du point de vue professionnel.

Ce fait sans précédent soulève une grosse émotion parmi les institutrices et instituteurs, chacun d'eux pouvant être victime d'un procédé administratif aussi étrange. L'organisation syndicale de l'Enseignement et la Ligue des Droits de l'Homme ont été saisies du nouvel incident.

On se demande si, dans cette affaire scandaleuse, l'administration académique de Maine-et-Loire agit de sa propre initiative ou si elle exécute des ordres du Gouvernement.

Dans l'Habillement

CONGRES REGIONAL DE L'HABILLEMENT

Le Congrès régional de l'Habillement tiendra ses assises dans l'une des petites salles de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, le samedi 21 février, à 9 heures du matin.

Rendez-vous des délégués à 8 h. 1/2.

La Commission.

UN GRAND MEETING VA AVOIR LIEU

Le comité intersyndical de l'habillement organise pour le dimanche 22 février à 5 heures du soir, grande salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, un grand meeting sous la présidence du camarade ROUSSEAUX Fernand, délégué régional.

Orateurs : BLANDEL Oscar, secrétaire du Syndicat des presseurs et presseuses en confection ; BIDARD, secrétaire des ouvriers en confection ; COROUBLE Arthur, secrétaire du Syndicat des coupeurs ; POPREY Maurice, secrétaire-adjoint du Syndicat des tailleurs ; Pierre DUMAS, secrétaire de la fédération de l'habillement ; Désiré BONDUES, secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord.

BATIMENT ET TRAVAUX

SECTION DES PARQUETEURS, RACLEURS ET AIDES. — Les parqueteurs, racleurs et aides de l'arrondissement de Lille, réunis le 15 février, ont repoussé à l'unanimité le nouveau tarif imposé par les patrons de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières. Ils ont décidé de se conformer à la parole donnée par leur délégation le 21 janvier et de maintenir en application le tarif syndical établi à cette date (tarif imprimé) sans aucune retouche ni modifications.

Les syndiqués ou non sont donc priés de se conformer à cette décision et de n'accepter aucun salaire qui ne soit indiqué par le tarif syndical.

Les camarades de Roubaix et de Tourcoing, non encore syndiqués, sont priés de s'inscrire au plus tôt au syndicat du Bâtiment de leur commune respective, pour pouvoir retirer leur tarif syndical contre présentation de leur carte confédérale.

Le Secrétaire : Louis SCRIVE.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

BATIMENT ET TRAVAUX

Section d'Haubourdin. — Samedi 21, à 6 h., assemblée pour tous les ouvriers du bâtiment et des travaux publics d'Haubourdin, salle de l'Ermitage.

SECTION DE LA BASSEE. — Samedi 21 février, à 5 heures 30 du soir, chez le camarade Desmarais Florentin, rue des Ecus, assemblée de la section.

Ordre du jour : Paiement des cotisations et inscriptions nouvelles.

TEXTILE

Section des Tissages. — Samedi 21 courant, à midi, salle de l'Hirondelle, rue de Fives, à Fives-Lille, réunion pour tous les ouvriers et ouvrières de la maison Renouard, fabrique de spartterie à la main.

A. BAUCHE.

UNION SYNDICALE DES OUVRIERS DES TRANSPORTS DE LILLE ET ENVIRONS

Veilleurs de nuit. — Samedi 21 février 1920, à 11 heures du matin, réunion des veilleurs de nuit attachés aux R. L., à l'Union de Lille, 2e étage.

***

Samedi 21 courant à 5 heures du soir, réunion des ouvriers de la voie 0,60 à Lomme, rue de Lille, 254.

Concours assuré du camarade H. Lobert, des Transports.

Syndicat du personnel municipal. — Les sections adhérentes aux syndicats des personnels municipaux de Tourcoing, Roubaix, Lille (employés de mairie, travailleurs, octroi) sont priées d'envoyer des délégués à la réunion qui aura lieu le samedi 21 février, à 19 heures, rue de Béthune, 20, Lille.

TRAMWAYS

Association amicale des Auxiliaires de guerre. — Samedi 21 février, à six heures, assemblée générale obligatoire, révision des cartes, 19, rue du Molinel, « A la Ville de Bruxelles ».

A OSTRICOURT

SYNDICAT DE LA RECONSTITUTION

La section syndicale de la Reconstitution invite tous les ouvriers à assister à la réunion qui se tiendra chez le camarade Defretin Jean, route de Thumeries, aujourd'hui samedi, à 7 heures du soir.

DIMANCHE

Syndicat des Typographes et Imprimeurs. — Dimanche 22 février, réunion du Comité à dix heures et demie, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris. — Présence indispensable.

METALLURGIE

Assemblée générale dimanche 22 février 1920, à neuf heures et demie du matin, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

ALIMENTATION

Syndicat des ouvriers de brasseries et malteries de Lille. — Dimanche 22 février, à 2 h. 30 précises, grande assemblée générale et indispensable pour tous. Salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

SYNDICAT DES VOYAGEURS ET REPRESENTANTS. — Assemblée générale ordinaire dimanche 22 février, à 10 heures, au siège, 10, Grand'-Place. Election du président et du conseil d'administration.

SYNDICAT DES TRANSPORTS DE LILLE

Dimanche 22 février 1920, à 4 heures du soir à l'Union de Lille, grande réunion corporative, pour tous les ouvriers des Transports de Lille et des environs. Le citoyen Dr Verhaeghe y viendra faire une causerie sur la loi des Accidents du Travail.

Les ouvriers charretiers et camionneurs se feront un devoir d'y assister ; le secrétaire donnera communication des démarches faites jusqu'à ce jour ; en même temps il y aura lieu de nommer des délégués par maison.

BATIMENT ET TRAVAUX

SECTION D'ANNŒULLIN. — Dimanche matin, 22 février, assemblée générale pour tous les ouvriers du Bâtiment et des Travaux Publics d'Annœullin et d'Allennes-les-Marais, avec le concours assuré de deux membres du bureau.

Après-midi, à 4 heures, réunion à Beauvin. Les camarades de Provins sont priés d'y assister.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Syndicat de la Meunerie. — Tous les membres sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu au siège rue Jean-Jaurès, 47, le dimanche 22 février, à 4 heures du soir, réunion de la commission à 3 heures.

A BAUVIN

Dimanche 22 février, chez le camarade Cotton Léon, une conférence sera faite par un camarade du bureau du Syndicat de Lille.

La commission adresse un pressant appel à tous les ouvriers de Bauvin et Provin pour qu'ils soient présents à la conférence.

A EMMERIN

SYNDICAT DES PAVEURS. — Dimanche 22 février, à 3 heures précises du soir, salle Denneulin Willerfs, assemblée générale du Syndicat.

Ordre du jour : Entente avec les syndicats belges. — Projet d'adhésion au Bâtiment. — Présence du camarade Marcel Dujardin, secrétaire-adjoint de la Bourse du Travail.

UNIONS & SYNDICATS DE CONSOMMATION

A HELLEMMES

SYNDICAT DES LOCATAIRES

Dimanche 22 février, assemblée générale au siège, 35, rue Sadi-Carnot, à 5 heures précises.

Ordre du jour : « Lecture des procès verbaux ; situation financière ; paiement des cotisations ; explications et mesures à prendre sur les loyers à l'application de la loi au 24 avril.

Le Secrétaire : J. VANDEPUTTE.

PARTI SOCIALISTE

Section Lilloise. — Tous les comités de quartier se réuniront le samedi 21 courant, à 7 heures et demie du soir, à leurs sièges respectifs, afin de voter pour la commission administrative de la section lilloise. Le vote se continuera le dimanche 22, de 9 heures à midi. Les urnes devront être scellées et contenir en plus des bulletins, la liste des votants et seront retournées à l'Union de Lille le plus tôt possible.

Le dépouillement aura lieu le lundi 23, à 6 heures précises du soir, à l'Union de Lille, au bureau de la commission administrative et sera fait par les secrétaires de comité. Chaque comité de quartier désignera le président pour le vote. Le vote aura lieu avec la carte de 1919 ou 1920, car toutes les cartes de 1920 ne sont pas distribuées, faute de timbres.

Le secrétaire provisoire, E. BAILLY.

Comité Karl Marx. — Les membres de ce Comité sont priés de participer au vote pour le renouvellement de la Commission administrative de la Section Lilloise, chez Crépin, 124, rue Pierre-Legrand. Le vote aura lieu samedi 21, de sept heures à neuf heures du soir, et se continuera le dimanche 22, de neuf heures à midi.

Le Secrétaire : Eug. POUILLAUDE.

Comité du Réveil Social. — Tous les membres du Comité doivent venir samedi soir 21, et dimanche matin 22 pour voter pour les membres de la Commission administrative, au siège, chez Crépin, rue Pierre-Legrand, 126. — Le Comité compte sur la présence de tous.

Le Secrétaire : VERCAEMPT.

Comité du Centre et Comité Fontenelle. — Samedi 21 février, à 7 heures du soir, réunion du Comité rue Masséna, 23, chez le camarade Desaint.

Ordre du jour : « Vote pour le renouvellement de la Commission administrative de la section lilloise, et le dimanche 22 février, de 9 à 12 heures.

Le Secrétaire du Centre, DOUAY Charles.

Comité du Vieux-Lille. — Réunion de la Commission des Pupilles et Jeunesses, samedi 21 courant, à 6 h. du soir, au siège, « A Brûle-Maison ». Le Secrétaire : VINCKE Charles.

Comité du Vieux-Lille. — Les membres du Comité du Vieux-Lille du Parti Socialiste sont priés d'assister à l'assemblée générale du 21 février, à sept heures et demie du soir, au siège.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée — Vote pour le renouvellement de la Commission administrative du Parti. — Question des pupilles.

Le secrétaire : L. PEETERS.

NOTA. — Les camarades empêchés pourront voter le dimanche, de neuf heures à midi.

Comité Julien-Lassel. — Tous les membres de ce Comité sont invités à se rendre au siège le samedi 21 courant, à 7 h. 1/2 du soir, et dimanche, de 9 heures à midi, pour le vote du renouvellement de la commission administrative. Comptant sur la présence de tous les camarades. Le Secrétaire : F. TILLIEN.

Comité Henri Ghesquière. — Samedi 21 février, à sept heures du soir, assemblée générale des deux Sections dans leurs sièges respectifs :

Section de Wazemmes, rue d'Arcole, 42 ;
Section d'Esquermes, rue d'Iéna, 124.

Comité « La Justice ». — Samedi 21 février, à 7 heures du soir, réunion générale des membres du Comité, 19 bis, rue de la Justice, estaminet Carpentier.

Ordre du jour : « Lecture du procès-verbal ; vote pour le renouvellement de la commission administrative de la section lilloise ; causerie par le citoyen Donce, instituteur ».

Comité Jean-Jaurès. — Tous les membres du Comité sont priés de venir voter pour la commission administrative du Parti, au siège, 237, rue du Faubourg-de-Roubaix, près du cinéma, le samedi 21 février, de 17 heures à 21 heures, et le dimanche matin, de 9 heures à 13 heures.

Comité de Canteleu-Lille. — Samedi 21 février, à sept heures et demie, réunion des adhérents, salle Verleve, avenue de Dunkerque, 35.

Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux — Vote pour la Commission administrative de la Section Lilloise.

Les camarades empêchés pourront voter le dimanche 22, jusque midi.

Section Madeleinoise. — Comité Henri Ghesquières (Berkem). — Assemblée mensuelle samedi 21 février, à huit heures du soir, chez Gooderis, rue de Marquette.

Section de Mons-en-Barœul. — Dimanche 22 février, à 4 h. de l'après-midi, concert-conférence chez le camarade Verfaille Léon, rue du Becquerel.

Les camarades de la section du Parti Socialiste de Mons-en-Barœul sont priés d'assister à la réunion de la section le samedi 21 février, à 7 h., chez le camarade Félix Rouzé, coin de la rue Parmentier et de la rue Jeanne d'Arc.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Les membres du Parti Socialiste sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu 47, rue Jean-Jaurès, le dimanche 22 février, à 17 heures.

L'ordre du jour étant très important, la présence de tous est indispensable.

Le Secrétaire adjoint.

Commission administrative. — Réunion samedi 21 février, à 7 heures, au siège, rue Jean-Jaurès, chez Duhamel.

Section de Fretin. — Par décision de l'assemblée générale dernière, il fut décidé que les groupes de Fretin et d'Huvet seront réintégrés.

Par conséquent, le groupe de Fretin est convoqué le dimanche 22 février, à six heures du soir, chez Devendeville Jules, au Marais.

Le groupe d'Huvet (gare Jonuquois) se réunira le dimanche 29 février, à six heures du soir, chez Monlois Arsène.

Chacun de ces groupes devra nommer un secrétaire et rechercher les moyens d'intensifier la propagande. Qu'on se le dise !

Le Secrétaire : MARCHAND Ernest.

A CHERENG

Réunion mensuelle dimanche 22 février, au cabaret du « Coq », à 13 h. 30. Participation à la fête de Forest, le même jour. Départ de Cherenq à 14 h. 15. Le Secrétaire : DELREUX Paul.

A PHALEMPIN

Les membres de la section du P. S. sont priés d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le dimanche 22 courant, à 6 heures du soir, chez le camarade Testelin.

Une causerie sera faite par le camarade Caux.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

LIBRE-PENSÉE

Groupe Henri-Ghesquière. — Tous les membres du groupe de la Libre-Pensée qui a son siège 96, rue des Sarrazins, chez Albert Planque, sont priés de se réunir dimanche 22 février, à 5 heures du soir, pour la distribution des cartes. Un délégué de la Fédération sera présent.

La Commission.

FEUILLETON DU PETIT-BLEU DU NORD — N° 112

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTÉ PAR

PIERRE DECOURCELLE

— Si j'ai bien compris vos instructions, je suis venue ici pour l'achever, et j'apporte dans cette valise ce qu'il faut pour cela.

Elle l'ouvrit, en tira le costume et le chapeau dérobés par elle dans le cabinet de toilette de la maîtresse d'un jour.

Le Chinois les prit, et les examina attentivement.

— Oui, dit-il, j'ai vu déjà cette toilette portée par Elaine Dodge. Et quand vous l'aurez sur le dos, en coiffant vos cheveux blonds comme elle a l'habitude d'arranger les siens, la ressem